

OUTILS DE DÉCLARATION D'INTÉRÊT

Au sujet de la Déclaration d'intérêt (DI)

La DI vise à ce que le personnel de la Fondation Trillium de l'Ontario (FTO) ait les renseignements nécessaires pour évaluer votre projet et votre groupe. À plusieurs égards, la DI constitue la première partie de la demande de subvention du Fonds Perspectives Jeunesse (FPJ).

On répond à la plupart des questions en cochant des réponses à partir d'un menu déroulant. Le formulaire comprend sept questions à développement où vous pouvez donner des détails relatifs à votre groupe et votre idée. Un plan et un budget de projet font aussi partie de la DI.

Le personnel de la FTO évaluera votre admissibilité, votre disposition à accomplir ce travail, l'impact potentiel de votre projet, ainsi que la mesure dans laquelle vous comprenez les besoins, les intérêts et les expériences des jeunes avec lesquels vous voulez travailler.

Certaines DI seront présélectionnées, et les demandeurs seront invités à remplir une demande de subvention d'innovations pour les jeunes. Vous devrez soumettre une Entente avec l'organisme mentor (OM) signée dans le cadre de votre demande de subvention.

Préparez-vous à soumettre votre demande

Visitez le [site Web du FPJ](#) pour en apprendre davantage sur cette source et savoir comment accéder aux soutiens à la demande offerts à votre groupe. Le FPJ offre des webinaires sur la source Innovations pour les jeunes, des ateliers de rédaction d'une demande et de l'encadrement. Si vous souhaitez joindre l'équipe du FPJ au sujet de votre idée, communiquez avec nous à : yof@otf.ca

Comment soumettre une demande

Vous pouvez trouver de l'information sur la façon dont les groupes peuvent soumettre une demande de subvention de la source Innovations pour les jeunes à [site Web du FPJ](#).

Date limite

Date limite de soumission d'une Déclaration d'intérêt : **14 octobre 2020, à 17 h (HE).**

DÉCLARATION D'INTÉRÊT - QUESTIONS ET CONSEILS

TYPE DE SUBVENTION

À NOTER! Si votre DI est présélectionnée, vous ne pourrez pas changer ni mettre à jour vos réponses dans cette section de la Demande de subvention.

1. La source Innovations pour les jeunes a deux types de subventions. Chaque type de subvention a un objectif et des critères d'admissibilité différents. Quel type de subvention vous intéresse? (Cochez une seule case.)
 - Subvention expérimentale d'innovations pour les jeunes
 - Subvention d'élargissement d'innovations pour les jeunes

Une **subvention expérimentale** est une occasion pour les groupes de tester une nouvelle idée ou d'élaborer une stratégie relative à un enjeu dans leur communauté, ou encore de faire une recherche sur un enjeu qui importe au groupe. Une **subvention d'élargissement** s'adresse à des groupes bien établis qui ont déjà une idée complètement testée qui a fonctionné, et qui sont maintenant prêts à élargir cette idée. Si vous ne savez pas quel type de subvention est approprié pour votre groupe, envoyez-nous un courriel à yof@otf.ca

[Si "élargissement" sélectionné]:

2. Comment élargirez-vous ce projet? L'élargissement de ce projet vise principalement à : (Cochez une seule case.)
 - Améliorer la qualité des expériences des jeunes dans un projet actuel afin d'accroître l'impact
 - Élargir un projet actuel afin de toucher plus de jeunes

[Si "élargissement" sélectionné]:

3. Votre groupe a-t-il offert des activités principales du projet durant une période d'au moins deux ans? (Cochez une seule case.)
 - Oui
 - Non

[Si NON]: Les subventions d'élargissement s'adressent aux groupes qui ont déjà offert les activités principales d'un projet durant une période de deux ans. Cela signifie que le groupe a l'habitude de travailler ensemble et que toutes les activités principales ont déjà été mises en œuvre. Cela assure que le groupe dispose d'une base solide pour élargir le projet. S'il s'agit d'une nouvelle idée ou que vous êtes aux premiers stades de mise en œuvre, votre groupe pourrait être admissible à une subvention expérimentale. Envoyez-nous un courriel à yof@otf.ca pour obtenir plus d'information.

SUBVENTION D'ÉLARGISSEMENT D'INNOVATIONS POUR LES JEUNES

"PROCÉDEZ" si vous êtes sûr d'avoir choisi le bon type de subvention d'innovations pour les jeunes. Si vous ne savez pas quel type de subvention choisir, contactez-nous à yof@otf.ca ou consultez ces [outils de DI](#). Sachez que cette décision ne peut être annulée sans le soutien de l'équipe du FPJ.

PROFIL DU GROUPE

À NOTER! Si votre DI est présélectionnée, vous ne pourrez pas changer ni mettre à jour vos réponses dans cette section de la Demande de subvention.

Nom du groupe et coordonnées

4. Entrez le nom de votre groupe: _____

Si votre DI est présélectionnée, l'équipe du FPJ communiquera avec vous pour prévoir une conversation téléphonique avec votre groupe. Donnez les coordonnées de deux membres du groupe qui peuvent vérifier leurs courriels régulièrement.

5. Pour ce projet, confirmez le contact principal du groupe communautaire :

Nom du contact pour le projet : _____

Téléphone du contact pour le projet : _____

Courriel du contact pour le projet : _____

6. Pour ce projet, confirmez un deuxième contact du groupe communautaire :

Nom du contact pour le projet : _____

Téléphone du contact pour le projet : _____

Courriel du contact pour le projet : _____

Profil en ligne

7. Faites part des renseignements qui s'appliquent à votre groupe :

Site Web du groupe : _____

Twitter du groupe : _____

Facebook du groupe : _____

Instagram du groupe : _____

Adresse du groupe : _____

Téléphone du groupe : _____

Courriel du groupe : _____

Structure du groupe

SUBVENTION D'ÉLARGISSEMENT D'INNOVATIONS POUR LES JEUNES

8. Choisissez le type d'organisme qui décrit le mieux votre organisme/groupe. (Cochez une seule case.)
- Groupe communautaire **n'étant pas enregistré** en tant qu'organisme de bienfaisance ou un organisme sans but lucratif constitué en société.
 - Organisme de bienfaisance enregistré ou fondation publique enregistrée en tant qu'organisme de bienfaisance auprès de l'Agence du revenu du Canada
 - Organisme sans but lucratif constitué en société (cela inclut une communauté en vertu de la charte de la MNO, une communauté Inuit ou toute autre communauté autochtone qui est constituée en société sans but lucratif sans capital-actions au Canada)
 - Communauté des Premières nations

La plupart des groupes communautaires soumettant une demande de subvention du FPJ **ne sont pas** des organismes de bienfaisance enregistrés ou des organismes sans but lucratif constitués en société.

- Les organismes sans but lucratif constitués en société peuvent être admissibles à soumettre une demande de subvention de la source Innovations pour les jeunes du FPJ. Nous avons besoin de renseignements additionnels pour procéder à cette évaluation.
- Les organismes de bienfaisance enregistrés ne sont pas admissibles à la source Innovations pour les jeunes.

Si vous ne savez pas comment répondre à cette question, envoyez un courriel à l'équipe du FPJ à yof@otf.ca

[SI « Premières nations » sélectionné]: Nous accueillons les DI de groupes dirigés par des jeunes provenant ou vivant dans des communautés des Premières nations. Les conseils de bande, ou les bureaux de conseils de bande, ne sont pas admissibles à la source Innovations pour les jeunes du FPJ. Cette source s'adresse seulement aux groupes communautaires dirigés par des jeunes et aux partenariats jeunes-adultes.

Prochaines étapes : Si la source Innovations des systèmes du FPJ vous intéresse, communiquez d'abord avec l'équipe du FPJ à yof@otf.ca.

Si vous agissez à titre de mentor pour un groupe de jeunes de votre communauté, encouragez-le à s'inscrire et accéder à la DI en ligne en [cliquant ici](#)

[SI « Organisme de bienfaisance enregistré » sélectionné]: Sachez qu'en tant qu'organisme de bienfaisance enregistré, votre organisme n'est pas admissible à la source Innovations pour les jeunes du FPJ.

Prochaines étapes : Si la source Innovations des systèmes du FPJ vous intéresse, communiquez d'abord avec l'équipe du FPJ à yof@otf.ca

Si vous agissez à titre de mentor pour un groupe de jeunes de votre communauté, encouragez-le à s'inscrire et accéder à la DI en ligne en [cliquant ici](#)

SUBVENTION D'ÉLARGISSEMENT D'INNOVATIONS POUR LES JEUNES

[SI « Groupe communautaire n'étant pas enregistré » sélectionné]

Quand votre groupe s'est-il formé? Année : _____

Les groupes soumettant une demande de subvention expérimentale peuvent être un groupe nouvellement formé travaillant collectivement. Les groupes soumettant une demande de subvention d'élargissement sont bien établis et ont travaillé au moins deux ans ensemble à offrir de leur projet.

[SI « Constitué en société » sélectionné]

Numéro d'entreprise : ____

Année de constitution en société : ____

En tant qu'organisme sans but lucratif constitué en société, avez-vous **géré des fonds de plus de 50 000 \$ de façon autonome au cours de chacun des deux derniers exercices**, sans avoir de soutien administratif d'un organisme mentor, d'une plateforme, d'un fiduciaire et/ou d'un organisme de bienfaisance? (Cochez une seule case.)

- OUI
- NON

Cochez OUI si vous avez reçu des fonds directement du bailleur de fonds au compte commercial de votre organisme, que vous avez géré ces fonds pour toute la durée d'un projet et que vous avez rendu des comptes aux bailleurs de fonds concernant l'utilisation de ces fonds. Si vous avez obtenu du financement pour un projet, mais que ces fonds étaient administrés par un autre organisme, cochez NON.

[SI « enregistré et a géré des fonds»] :

Quel montant de financement avez-vous géré de façon autonome au cours du dernier exercice?
Quel montant de financement avez-vous géré de façon autonome au cours de l'avant dernier exercice?

SUBVENTION D'ÉLARGISSEMENT D'INNOVATIONS POUR LES JEUNES

Pour qu'il soit admissible à la source Innovations pour les jeunes du FPJ, votre organisme sans but lucratif constitué en société ne peut pas avoir géré plus de 50 000 \$ de façon autonome au cours de chacun des deux derniers exercices. Si vous avez géré de façon autonome des fonds excédant 50 000 \$ au cours de chacun des deux derniers exercices, vous pourriez être admissible à soumettre une demande de subvention de la source Innovations des systèmes du FPJ, ou encore à une subvention de démarrage ou de croissance de la FTO.

EXEMPLE 1 : Au dernier exercice, vous avez géré 25 000 \$ de façon autonome, et à l'avant-dernier exercice, vous avez géré 5 000 \$ de façon autonome. Vous pouvez poursuivre votre DI.

EXEMPLE 2-: Au dernier exercice, vous avez géré 50 000 \$ de façon autonome, et à l'avant-dernier exercice, vous avez géré 50 000 \$ de façon autonome. Vous pouvez poursuivre votre DI.

EXEMPLE 3 : Au dernier exercice, vous avez géré 70 000 \$ de façon autonome, et à l'avant-dernier exercice, vous avez géré 25 000 \$ de façon autonome. Vous n'êtes pas admissible à soumettre une demande de subvention à la source Innovation pour les jeunes. Nous pouvons vous aider si vous ne savez pas comment répondre à ces questions. Envoyez-nous un courriel à yof@otf.ca

9. Choisissez l'énoncé qui décrit le mieux votre groupe. (Cochez une seule case.)

- Notre groupe est dirigé par des jeunes (29 ans et moins)
- Notre groupe est un partenariat jeunes-adultes
- Notre groupe est dirigé par des adultes (30 ans et plus)

Un groupe *dirigé par des jeunes* est un groupe où des jeunes ayant entre 12 et 29 ans dirigent la prise de décisions et la réalisation du projet. Un *partenariat jeunes-adultes* est un partenariat où des jeunes et des adultes se partagent le pouvoir ainsi que la responsabilité de la prise de décisions et de la réalisation du projet. Un *groupe dirigé par des adultes* est un groupe où des adultes (30 ans+) dirigent la prise de décisions, la planification et la réalisation du projet.

[Si « dirigé par des adultes » sélectionné]: La source Innovations pour les jeunes du FPJ s'adresse seulement aux groupes dirigés par des jeunes et aux partenariats jeunes-adultes. Visitez le www.otf.ca/fr/fpj pour en apprendre davantage sur le FPJ, ou envoyez un courriel à l'équipe du FPJ à yof@otf.ca pour obtenir plus d'information.

10. Votre groupe comprend-il au moins trois membres principaux? (Cochez une seule case.)

- OUI
- NON

Cela signifie que votre groupe compte au moins trois membres actifs qui se partagent la responsabilité de gérer les activités, le budget et les relations du groupe. Cela aide à vous assurer que vous avez la capacité humaine de réaliser le projet et que chaque membre a une charge de travail gérable. Une équipe de trois personnes vous permet aussi d'avoir une abondance d'idées et un bon mélange de compétences.

[SI "NON"] : La source Innovations pour les jeunes du FPJ s'adresse aux groupes communautaires qui comptent trois membres principaux ou plus. Visitez le www.otf.ca/fr/fpj pour en apprendre davantage sur le FPJ, ou envoyez un courriel à l'équipe du FPJ à yof@otf.ca pour obtenir plus d'information.

Expériences précédentes

11. Quelles autres activités ou quels autres projets votre groupe a-t-il déjà réalisés et quand les a-t-il réalisés? Comment cette expérience précédente vous a-t-elle préparé à élargir votre projet?
12. Votre groupe ou des membres de votre groupe ont-ils reçu du financement au cours des cinq dernières années? Incluez le financement reçu pour des subventions du FPJ actuelles ou précédentes. (Cochez une seule case.)
- OUI
- NON

[Si « OUI » sélectionné]:

Précisez la source, le montant et l'année.

PAR EXEMPLE

2013 | Bailleur de fonds X | 5 000 \$

2014 | Don d'un membre de la communauté | 1 000 \$

LEADERS DU PROJET

13. Quel énoncé décrit le mieux les membres principaux de votre groupe?
(Cochez une seule case.)
- La plupart des membres de notre groupe partagent les identités et les expériences des jeunes que nous voulons engager grâce à ce projet.

SUBVENTION D'ÉLARGISSEMENT D'INNOVATIONS POUR LES JEUNES

- La majorité des membres de notre groupe sont des alliés des jeunes que nous voulons engager grâce à ce projet.

Réfléchissez aux jeunes que vous avez décrits en tant que bénéficiaires de votre projet. Les **membres principaux de votre groupe** partagent-ils les identités et les expériences de ces jeunes? Faites-vous face aux mêmes types d'obstacles? Ou travaillez-vous en tant qu'alliés de ces jeunes? Répondez à cette question en fonction des membres principaux actuels de votre groupe.

[Si "alliés" sélectionné]: La source Innovations pour les jeunes du FPJ exige que les groupes soient dirigés principalement par des jeunes qui partagent les identités et les expériences de ceux qu'ils engagent.

14. Les membres principaux de votre groupe sont :

(Cochez seulement les cases qui s'appliquent aux membres de votre groupe.)

- Autochtones (c.-à-d. jeunes des Premières nations, Métis ou Inuits)
- Noirs
- Racialisés
- Nouveaux arrivants
- Francophones
- Jeunes personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres ou allosexuelles (2SLGBTQ+)
- Personnes ayant un handicap ou des besoins spéciaux
- Aucun de ces choix

Le travail communautaire signifie du travail dirigé et inspiré par la communauté. Les identités et les expériences de vie partagées sont cruciales dans notre conception du terme « communautaire ». Cette source permet aux jeunes du FPJ de s'organiser relativement aux enjeux auxquels ils font face, d'imaginer des solutions, ainsi que de tester de nouvelles idées et de les élargir. Il est requis que les membres principaux du groupe partagent les identités et les expériences des jeunes qu'ils espèrent engager.

[Si « Noirs » sélectionné]

Votre groupe est-il dirigé par des Noirs? (Cochez une seule case.)

- OUI
- NON

Consultez le [site Web du FPJ](#) pour en apprendre davantage sur la façon dont le FPJ conçoit le leadership, le mandat et la structure des groupes dirigés par des Noirs.

SUBVENTION D'ÉLARGISSEMENT D'INNOVATIONS POUR LES JEUNES

[SI « Autochtones » sélectionné]

Votre groupe est-il dirigé par des Autochtones? (Cochez une seule case.)

- OUI
 NON

Consultez le [site Web du FPJ](#) pour en apprendre davantage sur la façon dont le FPJ conçoit le leadership, le mandat et la structure des groupes dirigés par des Autochtones.

15. Les membres principaux de votre groupe ont une expérience vécue avec :

(Cochez seulement les cases qui s'appliquent aux membres de votre groupe.)

- Le système judiciaire (ayant eu des démêlés avec la justice ou étant à risque d'en avoir)
 L'aide à l'enfance (étant pris en charge, quittant la prise en charge, ou ayant déjà été pris en charge)
 Le manque d'argent pour subvenir à leurs besoins élémentaires (faible revenu)
 Le système d'éducation (ayant abandonné leurs études ou étant à risque de le faire)
 La vie dans des collectivités rurales ou éloignées
 Aucun de ces choix

Le travail communautaire signifie du travail dirigé et inspiré par la communauté. Les identités et les expériences de vie partagées sont cruciales dans notre conception du terme « communautaire ». Cette source permet aux jeunes du FPJ de s'organiser relativement aux enjeux auxquels ils font face, d'imaginer des solutions, ainsi que de tester de nouvelles idées et de les élargir. Il est requis que les membres principaux du groupe partagent les identités et les expériences des jeunes qu'ils espèrent engager.

16. Remplissez le Tableau des membres principaux pour décrire les divers rôles et responsabilités que les personnes jouent, ainsi que les connaissances, les expériences vécues et les compétences qu'elles apportent.

Remplissez chaque colonne pour chaque membre principal de votre groupe.

Nom du membre principal du groupe	Courriel	Le membre principal a-t-il 29 ans ou moins?	Quel rôle cette personne joue-t-elle dans le groupe communautaire? Si votre groupe est nouveau, quel rôle prévoyez-vous que cette personne jouera dans le groupe?	Décrivez-nous brièvement les expériences vécues, les expériences de bénévolat, les connaissances et/ou les compétences que cette personne apporte et qui sont pertinentes à ce projet.
Prénom et nom		Oui	Médias sociaux, sensibilisation et réseautage Cette personne dirigera les efforts de recherche de l'organisme mentor avec lequel nous travaillerons.	Ai participé à des ateliers communautaires sur l'image de marque. Déjà très compétente en réseautage. J'ai vécu toute ma vie dans la communauté et je suis mentor pour d'autres jeunes femmes noires qui commencent leurs études secondaires. C'est une chose que je n'ai pas eue lorsque j'ai grandi et je l'aurais souhaitée. Je pense que toutes ces expériences m'aideront dans ce projet.

Un membre principal d'un groupe est une personne qui joue ou jouera un rôle dans la prise de décisions et la planification relatives au projet, la prestation des activités du projet, l'administration du projet, etc.

SUBVENTION D'ÉLARGISSEMENT D'INNOVATIONS POUR LES JEUNES

17. Le contact principal du groupe et rédacteur de cette Déclaration d'intérêt a-t-il entre 12 et 29 ans? (Cochez une seule case.)

- OUI
- NON

[Si « NON »] : En tant qu'adulte (30 ans +), décrivez votre rôle dans le processus de demande et le projet proposé. Décrivez le rôle des jeunes dans le processus de demande et le projet proposé. Si un adulte joue un rôle plus actif en ce moment, décrivez comment le leadership pour le projet sera transféré au cours du temps.

IDÉE DE PROJET

Décrire l'enjeu et l'idée

18. Décrivez le projet que votre groupe réalise déjà. Quelles sont vos principales activités? Dites-nous comment vous prévoyez élargir le projet à partir de sa forme actuelle. [Minimum 150 mots / Maximum 350 mots]

[Si votre groupe est présélectionné, vous ne pourrez pas changer ni mettre à jour vos réponses à cette question.]

En décrivant votre projet, décrivez clairement ce qui sera élargi.

19. Quels besoins ou enjeux tentez-vous d'aborder grâce à ce projet? [Minimum 150 mots / Maximum 350 mots]

Lieu du projet

20. Les activités du projet se dérouleront-elles en Ontario? (Cochez une seule case.)

- OUI
- NON

[Si « NON »]: Seules les activités se déroulant en Ontario sont admissibles à du financement du FPJ.

21. Où les activités du projet se dérouleront-elles? (Cochez une seule case.)

- Dans la région du Grand Toronto (RGT)
- À l'extérieur de la région du Grand Toronto (RGT)
- À la fois dans la RGT et à l'extérieur de la RGT

SUBVENTION D'ÉLARGISSEMENT D'INNOVATIONS POUR LES JEUNES

La RGT inclut seulement Toronto, Halton, Durham, Peel et York. Elle n'inclut pas Hamilton.

Choisissez la région où **la plupart** de vos activités se dérouleront.

Si votre projet se réalise principalement en ligne ou virtuellement, cochez les régions qui sont les plus cruciales à la réussite de votre projet. Par exemple, si votre projet teste une plateforme virtuelle visant à établir des liens sociaux entre les jeunes des Premières nations vivant dans des collectivités éloignées, cochez « À l'extérieur de la région du Grand Toronto ».

22. Où les activités du projet se dérouleront-elles? (Cochez toutes les cases appropriées.)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Nord-Ouest | <input type="checkbox"/> Niagara |
| <input type="checkbox"/> Algoma, Cochrane, Manitoulin, Sudbury | <input type="checkbox"/> Grey, Bruce, Huron, Perth |
| <input type="checkbox"/> Muskoka, Nipissing, Parry Sound, Timiskaming | <input type="checkbox"/> Essex, Kent, Lambton |
| <input type="checkbox"/> Champlain | <input type="checkbox"/> Thames Valley |
| <input type="checkbox"/> Quinte, Kingston, Rideau | <input type="checkbox"/> Halton-Peel |
| <input type="checkbox"/> Grand River | <input type="checkbox"/> Simcoe-York |
| <input type="checkbox"/> Waterloo, Wellington, Dufferin | <input type="checkbox"/> Durham, Haliburton, Kawartha, Pine Ridge |
| <input type="checkbox"/> Hamilton | <input type="checkbox"/> Toronto |

23. Choisissez les divisions de recensement pour indiquer les régions plus précises où les activités de votre projet se dérouleront. (Cochez au moins une case.)

Choisissez la collectivité où votre groupe travaillera et aura le plus grand impact.

SUBVENTION D'ÉLARGISSEMENT D'INNOVATIONS POUR LES JEUNES

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Algoma | <input type="checkbox"/> Municipalité régionale de Niagara | <input type="checkbox"/> Comté de Lanark |
| <input type="checkbox"/> Sudbury | <input type="checkbox"/> Hamilton | <input type="checkbox"/> Comtés unis de Leeds & Grenville |
| <input type="checkbox"/> Cochrane | <input type="checkbox"/> Comté d'Elgin | <input type="checkbox"/> Comtés de Lennox & Addington |
| <input type="checkbox"/> Manitoulin | <input type="checkbox"/> Comté de Middlesex | <input type="checkbox"/> Comté du Prince Edward |
| <input type="checkbox"/> Grand Sudbury | <input type="checkbox"/> Comté d'Oxford | <input type="checkbox"/> Municipalité régionale de Halton |
| <input type="checkbox"/> Muskoka | <input type="checkbox"/> Ottawa | <input type="checkbox"/> Municipalité régionale de Peel |
| <input type="checkbox"/> Nipissing | <input type="checkbox"/> Comtés unis de Prescott et Russell | <input type="checkbox"/> Comté de Simcoe |
| <input type="checkbox"/> Parry Sound | <input type="checkbox"/> Comté de Renfrew | <input type="checkbox"/> Municipalité régionale de York |
| <input type="checkbox"/> Timiskaming | <input type="checkbox"/> Comtés unis de Stormont, Dundas, and Glengarry | <input type="checkbox"/> Comté de Dufferin |
| <input type="checkbox"/> Kenora | <input type="checkbox"/> Municipalité régionale de Durham | <input type="checkbox"/> Municipalité régionale de Waterloo |
| <input type="checkbox"/> Rainy River | <input type="checkbox"/> Kawartha Lakes | <input type="checkbox"/> Comté de Wellington |
| <input type="checkbox"/> Thunder Bay | <input type="checkbox"/> Comté de Northumberland | <input type="checkbox"/> Toronto |
| <input type="checkbox"/> Comté d'Essex | <input type="checkbox"/> Peterborough | |
| <input type="checkbox"/> Chatham-Kent | <input type="checkbox"/> Comté de Haliburton | |
| <input type="checkbox"/> Comté de Lambton | <input type="checkbox"/> Comté de Frontenac | |
| <input type="checkbox"/> Comté de Brant | <input type="checkbox"/> Comté de Hastings | |
| <input type="checkbox"/> Haldimand-Norfolk | | |
| <input type="checkbox"/> Comté de Bruce | | |
| <input type="checkbox"/> Comté de Grey | | |
| <input type="checkbox"/> Comté de Huron | | |
| <input type="checkbox"/> Comté de Perth | | |

24. Choisissez la taille de la collectivité principalement ciblée par votre subvention.

(Cochez une case.)

- Collectivités rurales ou de petite taille (20 000 ou moins)
- Collectivités de taille moyenne (20 001-100 000)
- Centres urbains et banlieues métropolitaines (plus de 100 000)

Si vous avez un impact sur plusieurs collectivités, choisissez celle où la plus grande partie du travail s'effectuera.

IMPACT DU PROJET

Décrire l'effet et les bénéficiaires

25. Choisissez l'effet prioritaire du FPJ qui est le plus compatible avec le changement que vous voulez réaliser grâce à ce projet. (Cochez une seule case.)

- Habilitier les filles et les jeunes femmes à diriger, notamment grâce à des initiatives d'autonomisation économique des femmes

SUBVENTION D'ÉLARGISSEMENT D'INNOVATIONS POUR LES JEUNES

- Aider les jeunes Autochtones, Noirs et/ou nouveaux arrivants à intégrer le marché du travail et à entreprendre des parcours professionnels durables
- Offrir des possibilités de mentorat aux jeunes pris en charge ou quittant la prise en charge et/ou aux jeunes ayant affaire au système de justice
- S'attaquer au racisme et à ses impacts sur les jeunes dans les collectivités urbaines, rurales et/ou nordiques
- Aider les jeunes qui ne sont pas connectés aux programmes d'éducation, aux programmes d'emploi et aux programmes de formation (c.-à-d. NEET) à sortir de la pauvreté et de l'aide sociale
- Créer des espaces sécuritaires pour les jeunes Autochtones et/ou Noirs leur permettant d'établir des liens communautaires et culturels solides

26. Identifiez les populations qui sont les bénéficiaires principaux de votre projet à l'aide de la liste ci-dessous. (Cochez au moins une case.)

- Jeunes autochtones (Premières nations, Métis, Inuits)
- Jeunes noirs
- Jeunes racialisés
- Jeunes nouveaux arrivants
- Jeunes francophones
- Jeunes personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres ou allosexuelles (2SLGBTQ+)
- Jeunes ayant un handicap ou des besoins spéciaux âgés de 12 à 29 ans
- Jeunes vivant dans des collectivités rurales, éloignées ou nordiques
- Jeunes ayant des démêlés avec la justice ou étant à risque d'en avoir
- Jeunes pris en charge ou quittant la prise en charge
- Jeunes vivant en situation de faible revenu ou issus de familles à faible revenu
- Jeunes étant sans-abri ou à risque de l'être
- Jeunes ayant abandonné leurs études ou étant à risque de le faire

27. Choisissez la tranche d'âge de jeunes qui participeront aux activités de votre projet: (Cochez au moins une case.)

- 12 à 14 ans
- 15 à 19 ans
- 20 à 25 ans
- 12 à 29 ans pour les jeunes ayant des besoins spéciaux

Lorsque vous avez conçu votre projet, quel groupe d'âge aviez-vous en tête? Cochez seulement les groupes d'âge que vous joindrez et engagerez intentionnellement. Ciblez bien vos choix.

28. Parlez-nous davantage des jeunes que vous joignez présentement et que vous servez grâce à ce projet. Quelles expériences apportent-ils? Quels sont leurs espoirs et intérêts?

Comment sont-ils affectés par les enjeux que vous tentez de résoudre? [Minimum 150 mots / Maximum 300 mots]

Décrire l'impact

29. En repensant à votre expérience précédente de réalisation de ce projet, décrivez-nous les avantages que ce projet a procurés aux jeunes ciblés par le FPJ. Quels changements avez-vous constatés, ou encore de quels changements avez-vous entendu parler ou vous a-t-on informé par l'entremise de sondages, de commentaires écrits, de cercles de partage ou de méthodes fondées sur les arts?

30. Quels sont les changements les plus importants que vous prévoyez constater chez les **jeunes du FPJ**? Faites principalement part des changements que votre projet peut réaliser. Citez entre trois et six changements (maximum 50 mots par changement).

- Changement 1 (demandé)
- Changement 2 (demandé)
- Changement 3 (demandé)
- Changement 4 (optionnel)
- Changement 5 (optionnel)
- Changement 6 (optionnel)

Certains changements peuvent survenir presque immédiatement et d'autres peuvent survenir un peu plus tard. Certains exemples de changements immédiats sont des changements relatifs aux connaissances, aux niveaux de compétences ou aux attitudes des personnes. D'autres types de changements peuvent survenir plus tard. Par exemple, des changements relatifs au comportement, aux relations ou au leadership. Utilisez les mots exprimant le changement, comme : accru, amélioré, renforcé, élargi, évité, diminué, etc. Après avoir écrit vos énoncés de changements, passez-les en revue pour vous assurer que vous pouvez tous les réaliser grâce aux activités de votre projet.

Exemple : Plus de jeunes seront en mesure d'accéder aux soutiens communautaires qui répondent à leurs besoins. Au début, ils accéderont aux services avec leur mentor, mais au fil du temps, ils le feront d'eux-mêmes.

Exemple : La recherche dirigée par des jeunes sur les meilleures façons d'appuyer les jeunes quittant la prise en charge aidera à nous assurer que les services de soutien sont plus pertinents et efficaces.

SUBVENTION D'ÉLARGISSEMENT D'INNOVATIONS POUR LES JEUNES

31. Combien de jeunes prévoyez-vous toucher directement au cours de votre subvention?

Nbr : _____

Incluez seulement le nombre de jeunes qui participeront aux activités de votre projet. Comptez un jeune seulement une fois, même si vous avez plusieurs points de contact avec lui. Si votre financement est approuvé, ce nombre sera inclus dans le Contrat de subvention.

Exemple: Vous obtenez du financement pour 3 ans. Votre projet se déroule selon un cycle de 10 semaines. Vous prévoyez que 10 jeunes participeront à chaque cycle. Vous prévoyez offrir 3 cycles par année. Le nombre de jeunes que vous toucherez directement est 90 (10 jeunes x 3 cycles par année x 3 ans de financement).

PROCESSUS

Décrire votre processus

[Si « Subvention d'élargissement » sélectionné]:

32. Quelle est la durée de la subvention demandée? Cochez une seule case.

- 3 ans
- 4 ans

Il s'agit du nombre total d'années où vous recevrez du financement si votre demande est approuvée.

Plan de projet et budget

Complétez votre Plan de projet et votre Budget. Assurez-vous d'inclure suffisamment de détails pour nous permettre de procéder à une évaluation complète de votre processus et de vos dépenses.

33. Modèle de Plan de projet:

Le Plan de projet est un outil servant à planifier toutes les activités principales et les étapes importantes de votre projet. Tentez de prévoir toutes les activités principales et les étapes importantes. Prenez votre temps pour effectuer cette tâche, parce que cela vous aidera à élaborer le budget. Si vous ne savez pas comment remplir ce document, cliquez ici pour consulter un exemple de [Plan de projet](#). Vous pouvez aussi nous envoyer un courriel à yof@otf.ca

SUBVENTION D'ÉLARGISSEMENT D'INNOVATIONS POUR LES JEUNES

34. Modèle de Feuille de travail de budget :

La Feuille de travail de budget est un outil permettant d'élaborer un budget pour toutes les dépenses liées à votre projet. Tentez de prévoir toutes les dépenses. Notez qu'un minimum de 4 000 \$ et un maximum de 6 000 \$ peuvent être dépensés annuellement sur le renforcement de la capacité.

Veillez éviter les guillemets (« ... ») dans les champs du budget (y compris les Notes) car le système ne sauvegardera pas votre travail s'il détecte les guillemets.

Si vous ne savez pas comment remplir ce document, cliquez ici pour consulter un exemple de [Feuille de travail de budget](#). Vous pouvez aussi nous envoyer un courriel à yof@otf.ca.

35. Selon votre Feuille de travail de budget remplie, vous demandez : \$ _____

RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MENTOR (OM)

36. Tous les groupes communautaires doivent accepter de travailler avec un organisme mentor s'ils sont présélectionnés et si leur projet est recommandé pour du financement.

Confirmez que votre groupe accepte de travailler avec un organisme mentor pour la durée de votre subvention. (Cochez une seule case.)

- OUI
 NON

Un organisme mentor (OM) est un organisme sans but lucratif ou de bienfaisance constitué en société ou une Première nation qui répond aux critères d'admissibilité de la FTO. Si votre OM est admissible, il agira en tant qu'organisme principal dans le cas où votre demande de financement est approuvée. Cela signifie que votre OM devra conclure un contrat à valeur juridique avec la FTO, qui décrira les conditions de la subvention. Les OM fourniront aux groupes communautaires du soutien administratif, de la gouvernance, une responsabilité financière et du mentorat relatif au projet. On s'attend à ce que les groupes communautaires choisissent leur propre OM.

Visitez le www.otf.ca/fr/fpj pour en apprendre davantage sur le FPJ, ou envoyez un courriel à l'équipe du FPJ à yof@otf.ca pour obtenir plus d'information.

[SI "NON"] : Les groupes communautaires doivent travailler avec un organisme mentor. Communiquez avec nous à yof@otf.ca si vous avez des questions ou des préoccupations concernant cette exigence.

37. Votre groupe a-t-il déterminé un organisme mentor pour ce projet?

(Cochez une seule case.)

- OUI

SUBVENTION D'ÉLARGISSEMENT D'INNOVATIONS POUR LES JEUNES

NON

[Si « NON »]:

Avez-vous besoin d'information ou de soutien pour trouver un organisme mentor?

(Cochez une seule case.)

YES

NO

[Si « OUI »]:

Quel est le nom et quelles sont les coordonnées du contact de l'organisme qui a accepté d'être votre organisme mentor?

Nom de l'organisme : _____

Nom du contact : _____

Poste du contact : _____

Téléphone: _____

Courriel: _____

[Si « OUI »]:

Si vous êtes présélectionné et invité à soumettre une Demande de subvention du FPJ, donnez-vous à l'équipe du FPJ la permission de communiquer avec le contact de cet organisme pour vérifier l'admissibilité de ce dernier à être votre organisme mentor?

(Cochez une seule case.)

YES

NO

FICHE DE POINTAGE D'ÉVALUATION D'UNE DÉCLARATION D'INTÉRÊT

Le personnel de la FTO utilisera cette fiche de pointage normalisée pour évaluer votre Déclaration d'intérêt (DI). Cette fiche vise à vous orienter dans la rédaction de votre DI.

Aspect d'évaluation 1 : ADMISSIBILITÉ DU GROUPE	
Les leaders du projet reflètent les identités et les expériences des jeunes du FPJ avec lesquels et pour lesquels ils travaillent.	OUI NON
Le groupe fonctionne-t-il en tant que groupe dirigé par des jeunes ou partenariat jeunes-adultes?	
Le groupe existe-t-il indépendamment d'un organisme de plus grande taille?	
Le groupe est-il établi en Ontario?	
Le groupe compte-t-il au moins trois membres principaux?	
Le groupe accepte-t-il de travailler avec un organisme mentor (OM)?	
Le groupe est-il un groupe non constitué en société, ou un organisme sans but lucratif constitué en société avec des revenus gérés de façon autonome n'ayant pas excédé 50 000 \$ au cours de chacun des deux derniers exercices?	
Aspect d'évaluation 2 : PERSONNES	
<p>Leadership solide des jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le groupe fonctionne pleinement comme étant soit un groupe dirigé par des jeunes soit un partenariat jeunes-adultes. <input type="checkbox"/> Les membres du groupe ont travaillé ensemble deux ans pour offrir ce projet et les activités fondamentales. <input type="checkbox"/> Le groupe démontre qu'il a globalement le bon mélange de compétences et d'expériences pour offrir les activités de ce projet et élargir ce projet. <input type="checkbox"/> Le groupe démontre qu'il peut efficacement administrer la subvention (planification annuelle et remise des rapports, gestion du budget etc.) 	40 %
Aspect d'évaluation 3 : STRATÉGIE	
<p>Établissement du contexte</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le groupe a entièrement et clairement décrit le projet qu'il veut élargir et la manière dont il va le faire. <input type="checkbox"/> Le besoin, l'enjeu ou la possibilité est lié aux obstacles systémiques auxquels les jeunes du FPJ font face. <input type="checkbox"/> Les activités fondamentales d'origine et le plan proposé d'élargissement sont une réponse efficace au besoin, à l'enjeu ou à la possibilité que le groupe traite. 	60 %

SUBVENTION D'ÉLARGISSEMENT D'INNOVATIONS POUR LES JEUNES



- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Les activités fondamentales d'origine et le plan proposé d'élargissement répondent bien au contexte et aux expériences des jeunes que le groupe engage grâce à ce projet. | |
| Élargissement de projets qui ont de l'impact | |
| <input type="checkbox"/> Les jeunes du FPJ sont les bénéficiaires évidents et directs du projet. | |
| <input type="checkbox"/> La stratégie d'élargissement génèrera soit un impact plus profond à l'égard des jeunes bénéficiaires soit un nombre plus élevé de jeunes qui seront joints. | |
| <input type="checkbox"/> Les résultats passés du projet et tous nouveaux changements ou impacts peuvent continuer à être atteints grâce au plan d'élargissement et aux activités du projet proposées. | |
| <input type="checkbox"/> Les résultats passés du projet et tous nouveaux changements ou impacts sont compatibles avec l'effet prioritaire choisi. | |

Élargissement de projets qui ont de l'impact

- Les jeunes du FPJ sont les bénéficiaires évidents et directs du projet.
- La stratégie d'élargissement génèrera soit un impact plus profond à l'égard des jeunes bénéficiaires soit un nombre plus élevé de jeunes qui seront joints.
- Les résultats passés du projet et tous nouveaux changements ou impacts peuvent continuer à être atteints grâce au plan d'élargissement et aux activités du projet proposées.
- Les résultats passés du projet et tous nouveaux changements ou impacts sont compatibles avec l'effet prioritaire choisi.